

Discours du Président - Session du vendredi 24 mai 2013

Nous nous réunissons aujourd'hui pour une session dont l'ordre du jour est allégé, puisqu'il s'agit d'une réunion supplémentaire par rapport au calendrier habituel, intercalée entre le vote du budget en mars et le vote de la 1^{ère} décision modificative en juin.

Dans un contexte économique et social particulièrement tendu, notre Assemblée s'efforce de rechercher toutes les solutions susceptibles de maintenir notre tissu économique pour ne pas accélérer les conséquences de la récession maintenant constatée.

Ce contexte renforce l'intérêt et les enjeux de notre projet de territoire. Plus que jamais, je suis convaincu que nous ne devons pas travailler de façon isolée. Seul un partenariat renforcé entre toutes les forces vives publiques et privées de notre département est capable de nous donner les moyens de résister pour maintenir l'attractivité de notre département.

Le travail se poursuit actuellement avec des réunions sur les thèmes que nous avons retenus lors de notre dernier comité de pilotage. Plus que jamais, nous devons définir sur quoi prioriser l'action publique :

- Comment travailler ensemble, mutualiser nos ressources financières, mais aussi humaines,
- Comment capter sur notre territoire des ressources extérieures en attirant des entreprises, des investisseurs, des touristes, des jeunes,
- Comment définir des stratégies d'alliance et non de concurrence avec les territoires voisins.

Si ce travail n'est pas encore finalisé, son esprit se retrouve déjà dans l'ordre du jour de cette session.

La création d'un GECT : Groupement Européen de Coopération Territorial, avec la Diputació provincial de Huesca, traduit notre volonté de rapprochement avec nos homologues espagnols pour travailler sur des projets communs et mobiliser des fonds européens.

Le contrat de site est la traduction d'une définition partagée des ambitions du site universitaire de Tarbes pour développer l'offre de formation et l'attractivité de ce site pour les jeunes, tout en recherchant les complémentarités avec Pau et Toulouse.

L'accord cadre avec l'Agence de l'eau traduit nos ambitions partagées pour gérer au mieux la ressource en eau et définit les moyens que nous consacrons à l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées et la préservation des milieux.

Enfin, parce que l'une de nos missions importantes est d'assurer l'accessibilité au territoire grâce à notre réseau de routes départementales, le dossier de la déviation de CADEAC entre les RD 19 et 929 avec le lancement de l'enquête publique et la déclaration de projet, revêt un caractère un peu symbolique.

Après des années de débats, d'études et de péripéties administratives, le projet présenté représente un bon compromis puisqu'il donne satisfaction aux communes concernées, il ménage totalement l'avenir en permettant des prolongements d'aménagement multiples et son coût reste raisonnable et compatible avec notre capacité d'investissement.

Je suis particulièrement heureux de le soumettre au vote de cette Assemblée aujourd'hui.

Un chantier commence, un autre se termine.

Je ne pourrai conclure mes propos sans vous rappeler que, dans une semaine, **vendredi 31 mai**, j'aurai le plaisir d'inaugurer, en votre présence à tous, la rocade nord-ouest de Tarbes. Cela fait maintenant 15 ans que ce chantier a été ouvert avec, en 1998, la déclaration d'utilité publique.

En 2007, nous avons décidé de réaliser ce projet sous la forme d'un contrat de partenariat public-privé. Ce contrat a été signé en 2010 avec la société Hautes-Pyrénées Rcade Tarbaise.

Dans huit jours, ce tronçon de près de 7 kms sera enfin ouvert à la circulation pour la satisfaction d'abord des habitants de l'agglomération Tarbaise, mais aussi de tous les Hauts-Pyrénéens.

Cet investissement symbolise notre persévérance et notre ambition pour ce département.